



en bref

Lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir
N°34 - janvier 2013 - gratuit

L'accord patronat Syndicat du 11 janvier

Cet accord aidera à la relance de l'économie.

Flexibilité pour les entreprises,

Pour les entreprises, les règles des licenciements économiques (PSE) seront mieux sécurisées et la conciliation avant les prud'hommes préviendra les contentieux. Les entreprises confrontées « à de graves difficultés conjoncturelles » pourront négocier des baisses de salaires et / ou de temps de travail, tout en s'engageant en contrepartie à ne pas licencier. La mobilité interne pour répondre aux évolutions de l'activité et des métiers sera renforcée.

Sécurité et avantages sociaux pour les salariés,

Pour les salariés, la généralisation progressive de la complémentaire santé (seuls 40 % en sont bénéficiaires), la préservation des droits à l'assurance chômage si l'on reprend un travail, le compte personnel de formation sont de très bonnes nouvelles.

Approche territoriale des besoins en compétences

Beaucoup moins médiatisé, le renforcement du lien entre formation professionnelle et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est une opportunité à saisir. Pour le Périgord Noir qui s'y est engagé depuis 3 ans, il y a là une occasion d'anticiper les mutations économiques (agriculture, filière bois, industrie agroalimentaire, tourisme, commerce et services...) et mieux accompagner l'évolution des besoins en compétences.

=> Lire une synthèse

=> Lire le texte complet de l'accord

Sommaire :

Vie des entreprises ...

L'accord patronat, les entreprises nouvelles situées en ZRR, aide à l'embauche des salariés handicapés, assises de l'entrepreneuriat, médiation interentreprises, TPE et PME, le label origine France...

>> lire page 2

Salariés et demandeurs d'emplois

L'accord patronat, emploi des séniors, l'emploi des jeunes sortis du lycée...

>> lire page 5

Création d'entreprise ...

Semaine du Microcrédit de l'Adie, Question/réponse, l'EIRL,...

>> lire page 6

Formation / orientation

La semaine de l'orientation, l'EMA, le plan de l'Education nationale, la VAE, les 22 métiers du secteur sanitaire et social, la semaine de l'orientation...

>> lire page 8

16-25 ans :

Les emplois d'avenir pour une insertion professionnelle réussie

>> lire page 10

Vie de la Maison de l'Emploi

>> lire page 16

Action cofinancée par l'Union Européenne



Union Européenne

Membres fondateurs de la Maison de l'emploi :



Nos dernières offres d'emploi en ligne.

>>> Offres d'emploi et compétences
disponibles en Périgord Noir

Vie des entreprises...

L'accord patronat - syndicat du 11 janvier devrait aider à la relance de l'économie:

Pour les entreprises, les règles des licenciements économiques (PSE) seront mieux sécurisées et la conciliation avant les prud'hommes préviendra les contentieux. Les entreprises confrontées « à de graves difficultés conjoncturelles » pourront négocier des baisses de salaires et / ou de temps de travail, tout en s'engageant en contrepartie à ne pas licencier. La mobilité interne pour répondre aux évolutions de l'activité et des métiers sera renforcée.

>> Lire le texte complet de l'accord

Les entreprises nouvelles situées en zone de revitalisation rurale (ZRR) peuvent notamment bénéficier, sous certaines conditions :

- d'une exonération d'impôt sur les bénéfices,
- d'une exonération d'impôts locaux,
- et d'une exonération de cotisations sociales patronales.

Un arrêté maintient pour l'année 2012 la liste des communes classées en ZRR à l'identique de celle applicable en 2011 et 2010.

>> Liste des ZRR au 1er janvier 2012

Aides à l'embauche des salariés handicapés

Les employeurs peuvent prétendre à une aide financière à l'insertion professionnelle (AIP) dont le montant vient d'être réévalué au 1er janvier.



En cas d'embauche d'une personne handicapée en CDI, ou en CDD d'une durée supérieure ou égale à 12 mois, le montant de cette aide est de 4 000 € (2 000 € auparavant) pour un contrat de travail à temps plein et de 2 000 € (1 000 € auparavant) pour un contrat à temps partiel d'une durée minimum de 16 heures. De plus, une nouvelle aide financière de 2 000 € est accordée en cas d'embauche à temps plein en CDD d'une durée de 6 à 12 mois. Cette aide est réduite à 1 000 euros pour une embauche à temps partiel d'au moins 16 heures par semaine.

Rappel : l'aide est prescrite par le conseiller de Cap emploi, Pôle emploi ou de la Mission locale qui accompagne la personne handicapée.

>> <http://www.agefiph.fr/Actualites/Evolution-de-l-offre-d-intervention-de-l-Agefiph-en-2013>

Assises de l'entrepreneuriat

ont pour objectif de faire de la France un pays plus accueillant pour les entrepreneurs. Entrepreneurs, organisations professionnelles et tous citoyens peuvent déposer leurs contributions, par le biais d'un formulaire en ligne, sur le site internet dédié à l'événement : www.assises-entrepreneuriat.gouv.fr . Toutes les propositions envoyées seront prises en compte par les groupes de travail et le comité de pilotage des Assises de l'entrepreneuriat.

>> <http://www.redressement-productif.gouv.fr/lancement-assises-de-l-entrepreneuriat#xtor=RSS-11>

Les 9 thématiques des Assises

- Diffuser l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes
- Asseoir un cadre fiscal durable pour l'entrepreneur
- Mobiliser tous les talents pour la création d'entreprise
- Proposer de nouvelles sources de financement pour les entreprises
- Promouvoir et valoriser l'entrepreneuriat "responsable"
- Stimuler toutes les formes d'innovation dans l'entreprise
- Offrir à l'entrepreneur un accompagnement "global" et sur mesure
- Réussir la projection précoce des PME à l'international
- Inventer l'entreprise du "futur"

Vie des entreprises...

Médiation interentreprises

Créée en avril 2010, la Médiation Inter-entreprises est accessible à toute entreprise ayant des difficultés relationnelles avec son client / fournisseur. 3 types de médiations possibles : individuelle, collective ou inter-branche.

Trois objectifs :

- Réhumaniser la relation entre clients et fournisseurs.
- Favoriser la conscience de responsabilité de filière pour les grandes entreprises.
- Insister sur la nécessité pour les PME d'assurer leur indépendance stratégique.

Les étapes de la médiation :

- Dépôt du dossier en ligne sur l'espace médiation inter-entreprises
- Admission du dossier en médiation
- Prise de contact par le médiateur régional avec l'entreprise et définition avec elle d'un schéma d'action
- Travail de médiation : rapprochement de positions divergentes
- Élaboration des solutions communes

>> [Accéder à l'espace de la médiation et déposer une demande, il vous suffit de cliquer ici](#)

TPE et PME : lancement d'un nouveau produit pour débloquer plus de 500 millions d'euros de crédits de trésorerie



Oséo, filiale de la Banque publique d'investissement, créée par la loi publiée le 1er janvier 2013, a lancé le 3 janvier 2013 un dispositif de garantie publique pour

soutenir la trésorerie des petites et moyennes entreprises. Simple, il peut être immédiatement sollicité par les TPE et PME auprès de leur agence bancaire et permettra de débloquer plus de 500 millions d'euros de crédits de trésorerie.

Le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi prévoit la mise en place d'un nouveau dispositif de garantie publique pour faciliter la délivrance de crédits de trésorerie aux TPE et aux PME.

>> [Cliquer ici pour bénéficier de ce cette garantie](#)

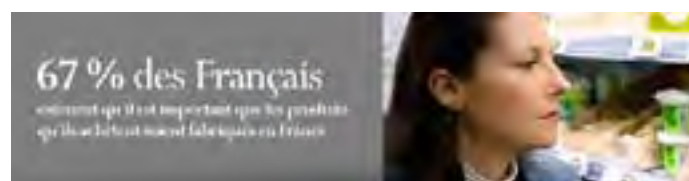
Les entreprises commencent à s'approprier le label Origine France Garantie

Un an après son lancement, le label Origine France Garantie de l'association Pro France a attiré 200 en-

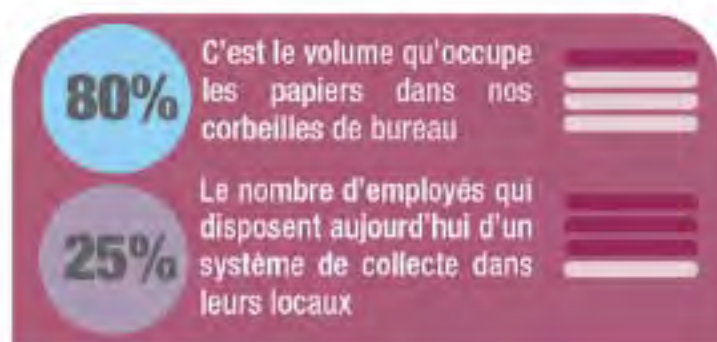


treprises (dont 80 % de PME) qui ont fait certifier 600 gammes de produits. Tous les secteurs s'intéressent au label, à commencer par les façonniers de luxe, les équipements de la maison, la santé et l'habillement. Le millier de certifications devrait être franchi au cours du premier trimestre 2013 selon Pro France qui en assure l'animation.

Pour en savoir + <http://www.profrance.org>



Chefs d'entreprise, valorisez vos papiers en faisant des économies



Faites appel à la Main forte pour :

- Anticiper la réglementation
- Optimiser vos dépenses courantes.
- Fédérer vos équipes autour d'un projet environnemental fort.



>> Contactez Eric BROUCARET : Directeur de la « La Main Forte », structure d'insertion par l'activité économique
 - 06.74.70.73.63 Site Internet : www.lamainforte.org
 - 05.53.28.58.08 (ligne directe) Courriel : lamainforte@wanadoo.fr

Salariés et Demandeurs d'emploi...

⊙ L'accord patronat – syndicat du 11 janvier, le pari gagnant de l'emploi

Sécurité et avantages sociaux: la généralisation progressive de la complémentaire santé (seuls 40 % en sont bénéficiaires), la préservation des droits à l'assurance chômage non utilisés si l'on reprend un travail, le compte personnel de formation sont de très bonnes nouvelles pour les salariés. Certains secteurs d'activité (hors activités saisonnières) seront dissuadés de recourir abusivement aux contrats courts par une taxation majorée.

>> [Le texte complet de l'accord](#)

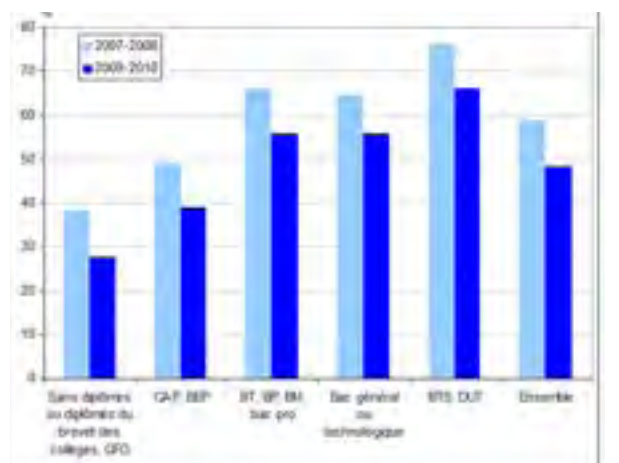
○ Emploi des seniors

Réalisé par Aquitaine Cap Métiers, un dossier spécial fait le point sur les mesures spécifiques pour l'emploi des seniors, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés ou retraités. Ce document présente les différentes mesures d'aide à l'embauche, d'indemnisation, de maintien dans l'emploi et de cumul emploi retraite. Pour chaque dispositif, des liens internet vers des sites spécialisés sont proposés.



>> [Lien vers le dossier spécial pour l'emploi des seniors réalisé par Aquitaine Cap Métiers](#)

○ Un jeune sur deux sorti du lycée en 2009-2010 est en emploi



Sept mois après leur sortie d'une terminale technologique ou professionnelle, seulement 48 % des jeunes déclarent occuper un emploi en 2009-2010. Ils étaient 59 % en 2007-2008.

– 11 points, c'est la baisse du taux d'emploi des jeunes sortants de lycée entre 2007-2008 et 2009-2010

66 %, c'est le taux d'emploi en 2009-2010 des sortants de lycée titulaires d'un BTS

28 % enfin, c'est le taux d'emploi en 2009-2010 des sortants de lycée titulaires au mieux du brevet

>> Pour en savoir plus : <http://www.education.gouv.fr/cid61014/insertion-des-lyceens-sur-le-marche-du-travail.html>

Création d'entreprise et auto-entrepreneur...

Semaine du Microcrédit de l'Adie du 4 au 8 février 2013

A cette occasion, l'association pionnière du microcrédit présentera deux nouveaux outils permettant de mieux répondre à la crise :



CONTACT :

Clotilde Manière
ADIE - BP1 - rue Lan Xang
24 110 St Astier
Tél : 0 800 800 566
(appel gratuit depuis un fixe).
E-mail : cmaniere@adie.org
Site : www.adie.org

des microcrédits Adie.

Soucieuse de proposer des solutions adaptées aux publics les plus exposés au chômage, l'Adie révélera également à cette occasion les résultats d'une enquête menée par CSA sur l'entrepreneuriat des seniors. Elle lancera par ailleurs une nouvelle offre d'accompagnement particulièrement adaptée aux micro-entrepreneurs de plus de 45 ans.

Dans un contexte d'accès restreint au crédit bancaire, l'Adie lancera un nouveau microcrédit pour répondre aux besoins de micro-entrepreneurs au-dessus de 6000 euros, montant actuel des plafonds

L'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL)

est un régime qui s'adresse aux entrepreneurs individuels qui décident de limiter l'étendue de leur responsabilité en constituant un patrimoine d'affectation, dédié à leur activité professionnelle, sans constituer de société. Il ne s'agit pas d'une nouvelle forme juridique.

L'EIRL reprend les caractéristiques de l'entreprise individuelle mais s'en distingue sur deux points :

- l'étendue de la responsabilité,
- la possibilité d'opter, dans certains cas, pour l'impôt sur les sociétés

>> [Pour en savoir + cliquer ici](#)



Le régime de l'auto-entrepreneur est-il adapté à votre projet?

Le régime de l'auto-entrepreneur vous tente... mais est-il vraiment adapté à votre projet ? Ce test vous permettra de vous en assurer !

>> [Accéder au test](#)

Question / Réponse

Question :

Puis-je faire de la publicité par envoi de courriers électroniques ?

Réponse :

C'est possible mais très réglementé (protection contre le Spam). Le Spam est défini comme l'envoi massif et parfois répété de courriers électroniques non sollicités à des personnes avec lesquelles l'expéditeur n'a jamais eu de contact et dont il a capté l'adresse électronique dans les espaces publics de l'Internet.

D'après les recommandations de la Cnil, l'envoi de messages doit respecter les règles suivantes :

- Les adresses des destinataires ne doivent pas avoir été collectées dans les espaces publics, mais de manière loyale. Le destinataire doit avoir été averti et avoir été en mesure de s'opposer à cette collecte.
- Il doit exister une possibilité de désinscription.
- En cas d'envoi de lettres d'informations, le consentement de la personne doit avoir été obtenu (inscription ou information préalable).
- Le site et/ou le fichier doivent avoir été déclarés à la Cnil ou bien répertoriés par le correspondant Informatique et Libertés, auquel le destinataire peut s'adresser pour savoir quelles données personnelles il détient.
- La sécurité des données et leur communication aux seules personnes habilitées doivent être assurées.

Question / Réponse

Question :

En quoi consiste le dispositif de maintien des allocations chômage pendant les premiers mois d'activité de l'entreprise créée ?

Réponse :

Cette mesure vous permet, sous certaines conditions, de continuer à percevoir totalement ou partiellement vos allocations chômage une fois l'entreprise créée ou reprise. Vous conservez ainsi une source de revenus pendant les premiers mois de votre activité.

Pour déterminer le montant de vos allocations maintenues, Pôle emploi déduira chaque mois un certain nombre de jours, non indemnisés, calculés de la manière suivante : rémunérations déclarées au cours du mois au titre des assurances sociales / votre salaire journalier de référence.

Ce maintien est possible dans la limite de vos droits et de 15 mois (cette dernière limite ne s'appliquant pas aux personnes âgées de 50 ans et plus).

Si vous avez besoin d'un capital de départ, sachez qu'il vous est possible de renoncer à ce maintien partiel et de demander, si vous êtes bénéficiaire de l'Accre, à percevoir 45% du montant total des allocations qui vous restent dues, sous forme de capital. Cette aide vous sera alors versée pour moitié lors de la création de votre entreprise et pour moitié 6 mois après.

>> [En savoir plus](#)

Création d'entreprise et auto-entrepreneur...



EN SAVOIR +
05 53 31 56 00

• Créer, ou reprendre une entreprise

• Devenir auto entrepreneur

Information et conseils individuels

<p>À Sarlat jeudi 21 fév. 9 h 30 - 12 h 30</p> <p>Maison de l'emploi (Place Marc Tullien)</p>	<p>À Lalinde mardi 12 mars 13 h 30 : info collective 15 h 00 - 17 h 00</p> <p>Salle Jacques Brét (à côté de la gare)</p>	<p>Au Bugue jeudi 16 mai 9 h 30 - 12 h 30</p> <p>Porte de la Vézère Salle Laurent Labatut</p>
--	---	--

www.mdepn.com

>> Télécharger l'affiche

>> Télécharger le dépliant



À Sarlat
jeudi 21 février
9 h 30 - 12 h 30
Maison de l'emploi (place Marc Tullien)

À Lalinde
mardi 12 mars
13 h 30 : info collective
15 h 00 - 17 h 00
Salle Jacques Brét (à côté de la gare)

Au Bugue
jeudi 16 mai
9 h 30 - 12 h 30
Porte de la Vézère

• Créer, ou reprendre une entreprise

• Devenir auto entrepreneur

PRÉPAREZ-VOUS EN TRETÈNS
en participant aux INFORMATIONS COLLECTIVES (voir détails pages inférieures)

Entrée libre

www.mdepn.com/creation
TÉL : 05 53 31 56 00

Informations et conseils
jeudi 21 fév.
mardi 12 mars
jeudi 16 mai
2013



Création, reprise et auto entrepreneur : de l'idée à la réalisation

1. L'idée et formuler son projet
2. Se former
3. Étude de marché et analyse financière
4. Prévisions financières
5. Choisir un statut juridique et social
6. Levants, bancaires et assurances
7. Financer son projet
8. Permettre d'officialiser

CONSEILS INDIVIDUALISÉS avec des professionnels :
Sarlat le 21 FEV. / Lalinde le 12 MARS / Le Bugue le 16 MAI

Accompagnement : Aide à l'élaboration d'un plan d'affaires, aide à la recherche de locaux, aide à la recherche de fournisseurs, aide à la recherche de clients, aide à la recherche de partenaires, aide à la recherche de financements, aide à la recherche de conseils juridiques, aide à la recherche de conseils comptables, aide à la recherche de conseils fiscaux, aide à la recherche de conseils sociaux, aide à la recherche de conseils environnementaux, aide à la recherche de conseils marketing, aide à la recherche de conseils communication, aide à la recherche de conseils gestion, aide à la recherche de conseils informatique, aide à la recherche de conseils langues, aide à la recherche de conseils culture, aide à la recherche de conseils sport, aide à la recherche de conseils loisirs, aide à la recherche de conseils santé, aide à la recherche de conseils bien-être, aide à la recherche de conseils éducation, aide à la recherche de conseils formation, aide à la recherche de conseils emploi, aide à la recherche de conseils chômage, aide à la recherche de conseils handicap, aide à la recherche de conseils personnes âgées, aide à la recherche de conseils personnes handicapées, aide à la recherche de conseils personnes en situation de précarité, aide à la recherche de conseils personnes en situation de vulnérabilité, aide à la recherche de conseils personnes en situation de danger, aide à la recherche de conseils personnes en situation de crise, aide à la recherche de conseils personnes en situation de souffrance, aide à la recherche de conseils personnes en situation de détresse, aide à la recherche de conseils personnes en situation de mal-être, aide à la recherche de conseils personnes en situation de souffrance psychique, aide à la recherche de conseils personnes en situation de souffrance physique, aide à la recherche de conseils personnes en situation de souffrance sociale, aide à la recherche de conseils personnes en situation de souffrance culturelle, aide à la recherche de conseils personnes en situation de souffrance spirituelle, aide à la recherche de conseils personnes en situation de souffrance existentielle, aide à la recherche de conseils personnes en situation de souffrance universelle.

RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE
pour préparer vos entreprises individuelles et aborder les grandes étapes de la création d'entreprise, les aides, les statuts...

À Sarlat : le jeudi 21 février, 9 h 30 - 12 h 30, 14 h 30 - 17 h 00, 19 h 30 - 21 h 00
2 rue de la Gare, 47500 Sarlat
Réservation gratuite avec numéro de 05 53 31 56 00

À Lalinde : le mardi 12 mars, 13 h 30 - 17 h 00
Salle Jacques Brét, 47500 Lalinde
Réservation gratuite avec numéro de 05 53 31 56 00

À Le Bugue : le jeudi 16 mai, 9 h 30 - 12 h 30
Porte de la Vézère, 47500 Le Bugue
Réservation gratuite avec numéro de 05 53 31 56 00

www.mdepn.com/creation

Formation / orientation



>> Télécharger le programme du 1er semestre 2013

L'Espace Métiers du Périgord Noir est ouvert tout les jours sans rendez-vous

Besoin d'une information sur un secteur, un métier, une formation ?

L'espace métiers vous accueille sans rendez-vous toute la semaine dans les locaux de la Maison de l'emploi à Sarlat et Terrasson. Documentation papier, revues spécialisées, accès privilégiés aux sites internet, conseils individuels, vous trouverez une offre très large, confidentielle et individualisée.



Participez aux ateliers Transférence et Pass'avenir pour y voir plus clair sur votre projet professionnel : 4 ateliers sont organisés chaque mois à Sarlat et Terrasson, accès libre mais inscription préalable. **Infos au 05.53.31.56.00 (Sarlat) et 05.53.50.82.44 (Terrasson)**

>> En savoir plus



Formation / orientation

Objectif formation-emploi : le plan de l'Education nationale pour éviter de « décrocher »



L'objectif de l'Etat est de "faire raccrocher" 20 000 jeunes à un parcours de formation initiale, continue ou en alternance dès 2013. Il mobilisera une batterie de solutions en faveur des jeunes : mise en place d'un parcours personnalisé de retour en formation, tutorat, mobilisation de places dans les formations

visant des métiers en tension, articulation entre service civique et formation...

Le Service public de l'emploi local (SPEL) du Périgord Noir se mobilise sur ces objectifs, sous l'autorité de Mme Christian sous-préfète de Sarlat.

>> <http://www.education.gouv.fr/cid66441/lancement-du-dispositif-objectif-formation-emploi-pour-les-jeunes-decrocheurs.html>

Pour en savoir plus, appelez la Mission locale du Périgord Noir au 05.53.31.56.00

VAE pour 22 assistantes de vie aux familles

Avec l'appui de l'Etat, INSUP Sarlat aide 6 structures à qualifier les plus anciennes de leurs employées par la voie de la VAE au bénéfice de 24 salariées qui ont toutes obtenues leur habilitation. D'ici l'été, l'INSUP espère que la plupart des candidates pourront repartir avec un diplôme permettant d'accompagner les autres vers la réussite à l'occasion d'une session de rattrapage organisée en octobre.

Pour en savoir plus : INSUP 05.53.31.56.21
Delphine Darzacq



Le point sur les métiers du secteur sanitaire et social



Pour en savoir plus sur *les métiers du sanitaire et social en Aquitaine* avec des données quantitatives sur l'emploi (pyramides des âges, cartographies...), le marché du travail, les perspectives d'emploi (nationales et régionales) et la formation professionnelle en Aquitaine (offre de formation, effectifs formés et diplômés) sur les 22 principaux métiers du secteur.

>> [Cliquer ici](#)

Les emplois d'avenir à votre porte

16 - 25 ans ...

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Peu ou pas de diplôme et vous cherchez un emploi ? Les emplois d'avenir sont pour vous. Focus sur ce nouveau dispositif destiné à accompagner votre entrée dans le monde du travail et vous permettre d'accéder à un meilleur niveau de qualification.

Pour en savoir + : <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/jeunes-les-etapes-cles-pour-reussir-un-emploi-d-avenir>



Votre contact : Mission locale du Périgord Noir au 05.53.31.56.00

EMPLOIS D'AVENIR

Vous êtes un **organisme** à but non lucratif, un **établissement public**, une **collectivité** ou une **entreprise** ?

Vous pouvez recruter en **emploi d'avenir**.


L'ÉTAT S'ENGAGE POUR 150 000 EMPLOIS D'AVENIR.

Comment ça marche ?

1. Vous contactez l'agence Pôle emploi, la mission locale ou le Cap emploi (pour les travailleurs handicapés) les plus proches.
2. Des candidats vous sont proposés.
3. Quand vous aurez choisi un candidat, remplissez une demande d'aide d'emploi d'avenir. Cette demande devra être signée par le jeune, la mission locale et par vous-même.
4. Vous signez alors le contrat de travail avec le jeune (CDI ou CDD).

* Dans les secteurs créateurs d'emplois sur la base de projets innovants.

Renseignez-vous auprès de la mission locale, de l'agence Pôle emploi la plus proche ou sur : www.lesemploisdavenir.gouv.fr



EMPLOIS D'AVENIR

Vous avez entre **16 et 25 ans** ?

Peu ou pas de diplôme, vous cherchez un emploi ?

Les emplois d'avenir sont pour vous.

L'ÉTAT S'ENGAGE POUR 150 000 EMPLOIS D'AVENIR.

Comment ça marche ?

1. Je contacte ma mission locale, l'agence Pôle emploi ou le Cap emploi (pour les travailleurs handicapés) les plus proches.
2. Avec mon conseiller, je définis mon projet.
3. Il me met en contact avec des employeurs.
4. Ma candidature est retenue.
5. Je signe mon contrat de travail.

Renseignez-vous auprès de la mission locale, de l'agence Pôle emploi la plus proche ou sur : www.lesemploisdavenir.gouv.fr



16-25 ans Permanences de la Mission Locale en février 2013



Carlux : mardi 05 (matin) / Salignac : Mercredi 06 (ap-midi) / Domme : mercredi 06 (ap-midi) / Le Bugue : mercredi 13 (ap-midi) / Saint Cyprien : Lundi 11 (ap-midi) / Villefranche du Périgord : lundi 18 (ap-midi) / Belvès : lundi 04 (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 31 56 00

Thenon : mercredi 06 (ap-midi) / Montignac : mardi 12 et 26 (matin) / Hautefort : mercredi 20 (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 50 82 44

Retrouvez le calendrier des permanences sur le site de la Mission Locale : www.mdepn.com/jeunes

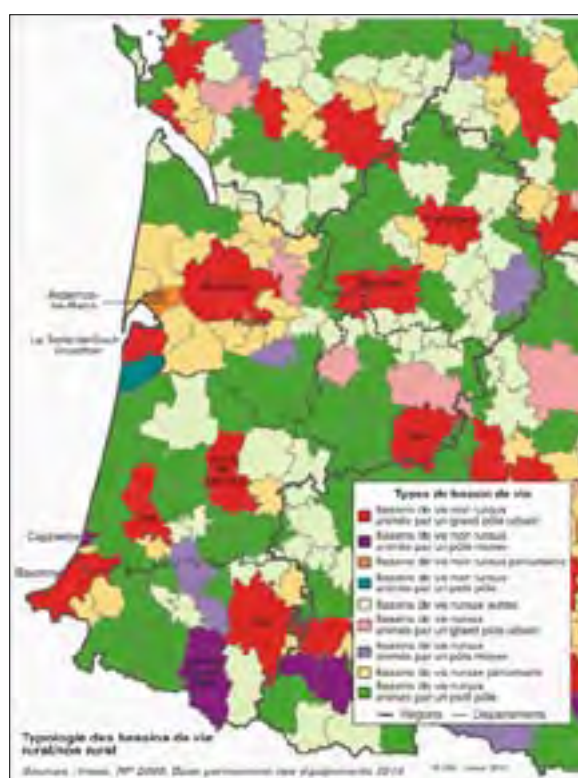
C'est @ lire sur le web

1. Arrêté du 28 décembre 2012 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments autres que ceux concernés par l'article 2 du décret du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions

>> http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=98B12C5F4C738247C2A0E052E375045A.tpdjo10v_2?cidTexte=JORFTEXT000026871753&dateTexte=&ldAction=rechJO&categorieLien=id

2. Le Sarladais, un bassin de vie rural animé par un pôle moyen Sarlat. Lire l'enquête de l'INSEE sur les services en milieu rural

>> http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=19327#inter1



3. Le numéro de janvier 2013 de TENDANCES RÉGIONALES AQUITAINE portant sur l'activité de décembre 2012 vient de paraître.

A un an d'intervalle, la dégradation de l'activité économique régionale s'amplifie en décembre.

Ce numéro est mis à votre disposition gracieusement, en consultation comme en téléchargement, sur notre site à partir du lien suivant :

>> <http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/aquitaine.html>

Partenaire à la Une

Les missions locales ont trente ans

Une confiance renouvelée aux Missions Locales pour leur rôle central. L'Etat a réitéré sa confiance dans le réseau des missions locales et sa place dans la politique qu'il met en oeuvre pour la jeunesse.

Les Missions Locales sont impliquées :

- **Dans Les emplois d'avenir**, ce sont 150 000 emplois créés par l'Etat en faveur des jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas diplômés, pour leur permettre de rentrer avec succès dans la vie professionnelle. Ces emplois sont en priorité orientés vers les jeunes qui en ont le plus besoin et notamment dans les zones urbaines sensibles et rurales, où le taux de chômage est très élevé.

>> Consulter le dossier dédié sur Gouvernement.fr

- **Dans le contrat de génération**

Pour le Premier ministre, ce projet de loi est un texte fondamental pour la jeunesse car il traduit la volonté de créer ce lien intergénérationnel par l'embauche de jeunes et le maintien dans l'emploi des seniors.

>> Consulter l'article expliquant le dispositif sur Gouvernement.fr

- **Dans la garantie jeunes créée dès la rentrée 2013**

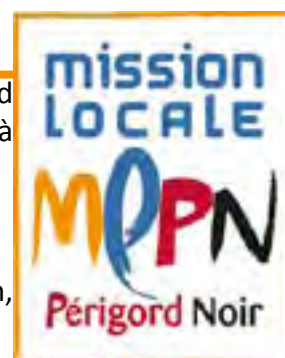
Destinée aux jeunes les plus en difficulté, elle s'appuiera sur le Civis (contrat d'insertion dans la vie sociale) pour leur apporter un accompagnement intensif, des propositions adaptées de formation et d'emploi ainsi qu'une garantie financière équivalente au RSA.



Grâce à un suivi individualisé, la Mission Locale accompagne les jeunes du Périgord Noir et apporte des réponses adaptées en matière d'emploi, de formation, d'aide à l'orientation mais aussi de santé, de sports et de loisirs, bref de vie quotidienne.

Prenez rendez-vous avec une conseillère !

- 2 pôles d'accueil : à Sarlat et Terrasson
- 10 permanences régulières à Carlux, Salignac, Domme, Le Bugue, St-Cyprien, Villefranche-du-Périgord, Belvès, Thenon, Montignac et Hautefort.
- Actions spécifiques à destination des jeunes : journées apprentissage, jobs d'été, infos métier, ateliers de recherche d'emploi (sur inscription).
- Aide à la mobilité : prêts de mobylettes et de mini-ordinateurs sous conditions
- Plus d'informations sur www.mdepn.com/jeunes



CONTACT :

Anne GUIBERT (Directrice)

>> Site web : www.mdepn.com

Pour les jeunes résidant sur les secteurs de Belvès, Le Bugue, Carlux, Domme, Saint Cyprien, Salignac, Sarlat et Villefranche du Périgord :

Place Marc Busson - SARLAT - Tél 05 53 31 56 00

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Pour les jeunes résidant sur les secteurs de Hautefort, Montignac, Terrasson et Thenon :

58 av. Jean Jaurès - TERRASSON - Tél 05 53 50 82 44

Horaires d'ouverture : de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00 du lundi au vendredi (vend. 17h00)

>> Email : missionlocalepnsarlat@wanadoo.fr

Collectivités locales

Mode d'emploi pour embaucher en emploi d'avenir

Avec plus de 120 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans diplôme et près d'un jeune sur quatre au chômage, leur insertion professionnelle est un sujet majeur. Les emplois d'avenir, contrats aidés, ont été spécialement créés pour inciter les collectivités à proposer des solutions d'emploi aux jeunes pas ou peu qualifiés.

>> Pour en savoir + : <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/employeurs-mode-d-emploi-pour-embaucher-en-emploi-d-avenir>

Simulation emploi à temps plein (secteur non-marchand = collectivités)
Rémunération brute mensuelle (Smic) au 01/11/12 : 1425 euros
Montant de l'aide : 1070 euros
Reste à payer pour l'employeur (hors cotisations) : 355 euros

>> Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site www.emploisdavenir.gouv.fr

Comment ça marche ? Puis-je accéder à un emploi d'avenir ?

Puis-je recruter en emploi d'avenir ? A qui m'adresser ?

Votre contact : Mission locale du Périgord Noir 05.53.31.56.00

Insee : les chiffres clés sur un territoire

Résumés et dossiers complets sur tous les territoires standard à partir de la commune, de l'EPCI et de l'arrondissement.

Haut du formulaire

Votre recherche <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales.htm>

Zonage :

Nom ou code : /fr/bases-de-donnees/ FE|METRODOM|ID

Bas du formulaire

Cartes interactives

Cartes interactives permettant de visualiser de nombreux indicateurs accessibles par thème :

>> [pour en savoir plus](#)

Haut du formulaire

Accès direct :

Bas du formulaire

Historique des mises en ligne des données détaillées localisées

>> http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/histo_don_det_loc.htm

Par exemple, les revenus 2010 (et le taux de pauvreté) ont été mis en ligne le 18 décembre 2012

Bienvenue à ...

Trois nouveautés à la maison de l'emploi en ce début d'année 2013 :

Le centre de formation **MFR du Périgord Noir** a ouvert un bureau au rez de chaussée de la Maison de l'Emploi, place Marc Busson, depuis le 8 janvier. Celui-ci est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Toute l'équipe du service Formation Continue de la MFR a le plaisir de vous inviter à l'inauguration de cette antenne qui aura lieu **le vendredi 1er février à 11h30**.



>> Pour en savoir + : **Dominique Bousat-Michelet Directrice 05.53.28.80.85**



J'Ose Dordogne (appui au projet de création d'entreprise) fusionne avec **Périgord Initiatives** (prêts d'honneur à l'occasion d'une création ou reprise d'entreprise) : l'ensemble s'appelle désormais Initiative Périgord. L'offre de service reste inchangée

CONTACT : Luc Barière - Tél : 05 53 53 00 00 - E-mail : josedordogne@dordogne.cci.fr



La Marine Nationale recrute! Information sur les carrières dans la Marine Nationale tout les 4ème mercredi du mois de 10h à 14h à la Maison de l'Emploi, Place Marc Busson, à Sarlat. Renseignement au 05 53 31 56 00.

Quelques chiffres en bref

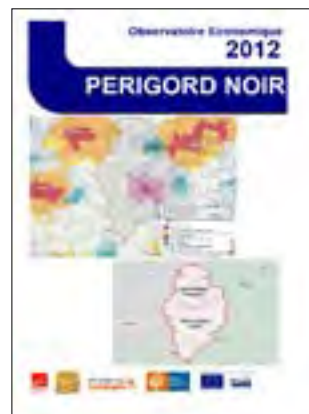
Pour en savoir plus sur l'économie du Périgord, et avoir un focus sur les bassins d'emploi du Sarladais et du Terrassonnais.

>> [Consultez l'observatoire de la Maison de l'emploi](#)

L'assurance chômage prévoit **178 000 chômeurs en plus en 2013**



L'Unedic a revu à la hausse ses prévisions de déficit pour 2012 et 2013. L'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic) a revu à la hausse, lundi 14 janvier, ses prévisions de déficit pour 2013, à 5 milliards d'euros, estimant que le nombre de chômeurs allait croître de 178 800 personnes, à un rythme toutefois ralenti par



Les chiffres de l'emploi en Périgord

>> [Télécharger les données en ligne](#)

SMIC 2013 : les nouveaux taux horaires

>> [Télécharger le document](#)



Nos dernières offres en ligne....

Poste	Lieu de travail	Type de contrat	Réf à préciser
Agent de propreté polyvalent(e)	Saint-Martial-de-Nabirat	CDD	5566
Manoeuvre H/F	Sarlat	CDD	5556
Serveur polyvalent H/F	Sarlat	CDD	5555
Secrétaire commercial(e)	Sarlat	CDD	5553
Mécanicien auto H/F	La Feuillade	CDI	5550

Bourse de l'emploi : comment ça marche ?

1 - Si vous cherchez un emploi, sachez que la Bourse de l'emploi est en affichage dans les locaux de la Mission Locale, à Pôle emploi et dans les Points Relais du Périgord Noir (Belvès, Salignac, Montignac, Hautefort, Carlux, Villefranche, Thenon) . Elle est aussi en ligne sur le site www.mdepn.com et www.pole-emploi.fr. Vous pouvez visualiser toutes les offres de la plus récente à la plus ancienne ou faire une recherche par critères (localisation, domaine d'activité...)

2- Employeurs, vous cherchez à recruter ? Vous pouvez déposer votre offre en ligne sur le site www.mdepn.com, vous serez ensuite recontacté(e) par une de nos conseillères.

Des candidats sélectionnés pour vous....

Profil	Compétences / expérience	Formations / Diplômes	Réf. à préciser
CAP Art Floral	Chef d entreprise durant 12 ans. Aide dans un centre équestre durant 1 ans (soins, alimentation, espace vert) .	Niveau CAP	7420
Assistante de gestion	3 ans en qualité d'assistante de gestion au sein d'une concession automobile, 2 ans en qualité de téléopératrice au sein d'un plateau téléphonique EDF, 2 ans en qualité de vendeuse au sein d'un magasin d'articles de fêtes.	Bac +2 : BTS Assistante de Gestion PME-PMI	7280
Conseillère dans le tourisme	Conseillère/ créatrice de séjours touristiques et d'événementiels, assistante commerciale.	Bac + 3 : Licence commercialisation des produits touristiques	7415
Assistante commerciale France et export	22 années d'expérience : agent commerciale, secrétaire commerciale, assistante marketing...	Bac + 2	7414

1- Employeurs : une candidature a retenu votre attention ?

Accédez au détail des profils en créant votre espace et en saisissant votre offre sur le site www.mdepn.com (espace employeurs) ou contacter la bourse de l'emploi au 05 53 31 56 28

2- Vous souhaitez que votre profil soit vu par les employeurs ? : Saisissez-le en ligne sur le site www.mdepn.com (volet candidats) De plus vous serez informé(e) en temps réel des nouvelles offres d'emploi. Appui possible à la saisie de votre candidature à la Maison de l'emploi et les points relais. N'attendez plus !

Vie de la Maison de l'Emploi

Manifeste des 200 maisons de l'emploi sur l'acte III à venir de la décentralisation

>> <http://www.ville-emploi.asso.fr/wp-content/uploads/docs/ACTE-III-DE-LA-DECENTRALISATION-texte-valid%C3%A9-par-le-CA-du-27-novembre-2012.pdf>

Bilan d'activité 2012 de la MDE Périgord Noir en images et quelques chiffres clefs

>> [lien vers la @lettre Bilan 2012](#)

Pour en savoir plus sur la plateforme de formation qui ouvrira ses portes en mars 2013

>> [Lien vers le site de la MDE consacré à la plateforme bâtiment](#)



« en bref » lettre d'information mensuelle gratuite de la Maison de l'emploi du Périgord Noir
 Conception et réalisation :
 Maison de l'emploi du Périgord Noir
 Contact : francois.vidilles@mdepn.com

Cette lettre d'information bénéficie de l'appui de :

